

Chers collègues,

e termine bientôt ma carrière commencée dans les années 80 par cet édito, dans lequel je vais tirer quelques constats et recommandations.

Mon parcours professionnel débute avec la RT 82, et j'en ai vu cinq. Ces réglementations sont nécessaires et utiles, mais elles sont de plus en plus complexes et parfois difficiles à appliquer, et les contrôles quasi inexistants. Je constate, comme beaucoup, que les bâtiments récents deviennent de plus en plus inconfortables l'été et je pense qu'il sera nécessaire de refaire des adaptations pour éviter le recours massif au rafraîchissement.

Durant ma carrière, j'ai expertisé et réalisé le suivi énergétique de nombreux bâtiments et plus particulièrement des installations de CVC. Cela m'a permis de rédiger près d'une vingtaine d'articles pour la revue CVC dont je suis membre du comité de rédaction depuis 2003. Nos installations de génie climatique se sont complexifiées, notamment par l'installation de nouveaux matériels plus performants (pompe à chaleur, chaudière à condensation, vitesse variable, régulation de plus en plus complexe, etc.), mais l'installation, la mise œuvre et la conduite sont bien souvent problématiques et les performances optimales que l'on devrait avoir ne sont pas atteintes. Lorsque je débutais un suivi, je constatais bien souvent des problèmes de conception hydraulique, mais aussi que les installations n'étaient pas parfaitement réalisées ou encore que la mise en service se limitait au strict minimum (sans mise en service des matériels par le constructeur en lais-

sant les réglages par défaut, etc.). Je résumerai cela par une phrase : « ça fait du chaud, ça fait du froid, c'est bon on peut considérer que l'installation fonctionne! ». Mais cela se fait au détriment de la performance énergétique. Metteur au point est un métier qui semble en voie de disparition!

Le constat est le même pour les travaux réalisés dans les installations existantes, car certains esprits chagrins, dont je fais partie, pourront s'étonner de la faible baisse des consommations énergétiques de notre pays malgré les énormes sommes investies au niveau des CEE!

Je pense qu'une partie de ce problème provient des délais imposés sur les chantiers mais surtout par une perte de compétence globale dans notre profession qu'avait déjà soulignée Frédéric Massip dans le Clim'Agora du CVC 918 intitulé « On cherche des experts ». Ce ne sont pas que des experts que l'on cherche, mais des bons (formés, compétents et motivés), des professionnels « tout court » !

A mon avis, le problème vient de la dévalorisation des métiers techniques manuels, et cela démarre par l'enseignement technique qui est le parent pauvre de l'éducation nationale. Car comme me le signalait une amie proviseur d'un lycée professionnel, cela coûte plus cher à l'Etat de former des bacs professionnels que des bacs scientifiques. A cela s'ajoute le fait qu'une grande partie des élèves qui sont dans ces filières y sont bien souvent par défaut. Néanmoins, depuis quelques années j'ai vu se développer des formations en alternance notamment pour les BAC+2 et BAC +5. Pour avoir eu dans mon

« Il est urgent de réinvestir dans la formation, et certainement la rémunération, afin d'attirer de nouveaux talents. »

équipe des alternants, je trouve cela très bien tant pour le jeune que pour nous les professionnels, car cela nous permet de transmettre notre savoir et leurs bonnes questions nous obligent à nous interroger sur nos pratiques.

En conclusion, je dirai qu'il est urgent de réinvestir dans la formation et certainement la rémunération des personnels, afin d'attirer de nouveaux talents (à tous les niveaux). Car la transition énergétique ne se fera que par une bonne mise en œuvre et un bon pilotage des matériels performants qui ne manqueront pas de continuer à être produits par nos industriels.

J'ai adoré notre profession, je m'y suis épanoui, j'y ai fait de belles rencontres, il est temps pour moi de passer à une autre étape de ma vie.

Au revoir (toute ressemblance avec un évènement politique de 1981 ne serait que pure coïncidence...)

JOSÉ NAVETEUR : AICVF, MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE CVC